



Changement de contrat suite à une réorg interne

Par **Fabrice**, le **01/01/2010** à **14:48**

Bonjour,

dans le cadre d'une réorganisation interne de mon entreprise, je suis amené à changer d'entité au sein de l'entreprise (ce changement est une décision de l'entreprise et non une demande de ma part).

Cette entité est gérée juridiquement différemment de l'entité où je suis actuellement. Je vais être donc amené à signer un nouveau contrat de travail. Je voulais savoir que pourrait-il se passer si je n'étais pas d'accord pour signer ce nouveau contrat ?

Merci pour votre réponse, cordialement.